

L'article 52 du Règlement

Je tiens aussi à revenir sur l'intervention du député de Skeena. Il était tout à fait légitime qu'il fasse remarquer à la Chambre cet après-midi que le déversement pourrait menacer la rivière Alsek. Je ne suis pas certain que le député de Skeena ait connu, avant cet incident, l'existence de la rivière Alsek. Elle se trouve à l'extrême nord-ouest de la circonscription du député. C'est une courte rivière dotée d'une baie appelée baie Dry située dans la péninsule d'Alaska, au nord-ouest du Pacifique. Ce cours d'eau traverse l'étroite partie de la péninsule d'Alaska jusqu'au Yukon et jusqu'au nord-ouest de la Colombie-Britannique, pour ensuite se scinder en deux rivières.

Il ne semble pas que la marée noire se déplace en direction de cette rivière. Le député dit que cela est possible et j'admets que tout est toujours possible. En revanche, les fonctionnaires, les hommes de science, les représentants de la Garde côtière et le ministère de l'Environnement qui ont conseillé les ministres sont tout à fait convaincus qu'il est presque impossible que la nappe de pétrole se déplace dans cette direction, vers la rivière Alsek.

• (2030)

Il faut savoir que les cours d'eau transfrontaliers, comme les rivières Nass, Taku et Stikine, contiennent des stocks de saumon migrateur. Du milieu de l'été à la fin de l'automne, le saumon adulte retourne dans ces rivières. Si une nappe de pétrole s'est accumulée à l'embouchure de ces rivières, situées dans les eaux territoriales des États-Unis, elle pourrait menacer les stocks de saumon, qui retournent en partie dans les cours supérieurs des rivières et les zones de fraie au Canada. Ces stocks sont donc la propriété du Canada. Nous ne sommes pas en août, ni en septembre, ni en octobre. Cela ne me rassure pas, mais il reste que le déversement de pétrole ne comporte aucun danger immédiat pour les stocks de saumon qui reviendront au Canada, ni pour les alevins qui se seront développés dans les cours supérieurs de ces rivières. Nos meilleurs biologistes des pêches m'affirment que les jeunes alevins n'émigreront pas vers les cours inférieurs et l'eau salée avant au moins le mois de juillet.

Je ne cherche pas à atténuer l'importance de la question qu'a soulevée le député. J'estime cependant qu'il est irresponsable de prétendre que nous nous trouvons en situation de crise en se basant sur l'hypothèse que la nappe de pétrole se déplace peut-être en direction contraire à la direction annoncée officiellement.

En ce qui concerne la réaction du gouvernement du Canada devant cette catastrophe environnementale, je peux garantir aux Canadiens que le gouvernement a jusqu'à maintenant réagi exactement comme ce à quoi ils s'attendent d'un gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Siddon: Les députés de l'opposition ont l'habitude de tirer des bribes de phrases de leur contexte et de les interpréter à leur façon.

Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement accorde la plus haute priorité à la protection de nos ressources naturelles et de notre environnement. Tel a été le message du discours du Trône, hier, et il représente un ferme engagement de la part du gouvernement.

Une voix: De belles paroles. Il n'y a rien de concret.

M. Siddon: Nous agissons pourtant et ce, depuis l'aube de ce vendredi saint, il y a dix jours. Nous sommes extrêmement inquiets de ce déversement qui a eu lieu en Alaska et de ses conséquences écologiques pour la population de l'Alaska, pour ses contacts avec la mer dont elle dépend pour sa survie, et pour la faune de la région. Tout comme nos voisins de l'Alaska, nous, habitants de la Colombie-Britannique, éprouvons une profonde affliction et une vive inquiétude. Nous ne voudrions certainement pas permettre qu'un tel déversement puisse se produire à proximité de nos côtes.

Deuxièmement, je puis assurer les Canadiens que leur gouvernement, depuis l'annonce du désastre, suit de très près les efforts des autorités américaines chargées de l'intervention; nous surveillons de près également les facteurs océaniques et climatiques qui peuvent nuire à l'opération, et enfin, nous surveillons de près aussi le déplacement de la nappe de pétrole. Je puis assurer les Canadiens que nous sommes sur un pied d'alerte.

Des voix: Oh, oh!

M. Siddon: Les députés d'en face rient, mais je puis les assurer, et le ministre des Transports (M. Bouchard) pourra corroborer mes dires. . .

Une voix: Il tient la forme.

M. Siddon: Et ils choisissent d'être sceptiques. En réalité, nous sommes équipés pour remédier à la situation et, le cas échéant, nous saurons prendre les mesures nécessaires. Je devrais signaler que nous avons offert notre aide aux Américains dans le cas du détroit Prince William. Nous les avons effectivement aidés.

Une voix: Vous n'avez pas invoqué le traité.

M. Siddon: Le député pourra à loisir. . .